

ANNEXE 1 – DOSSIER EXAMINE PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 SEPTEMBRE 2023 AU  
TITRE DES AIDES POLITIQUES MEMORIELLES, subvention d'investissement accordée au Mémorial  
d'Alsace Moselle

TERRITOIRE	Libellé de l'opération Plan de financement	Dépenses prévisionnelles d'investissement	Nature des équipements et travaux	Montant de la subvention 2023 Imputation budgétaire
Ouest Alsace	<p>Mémorial d'Alsace Moselle Subvention d'investissement renouvellement des équipements multimédias et travaux de rénovation énergétique. <u>Montant de l'opération</u> : 154 629.82 €</p> <p><u>Financement CeA</u> : 48 888.95 € arrondie à 48 889 €</p> <p><u>Cofinancement</u> : Région Grand Est : 77 314.91€ Com Com Vallée de la Bruche : 15 462.98€ Ville de Schirmeck : 12 962.98 €</p>	<p>11 975.68 €</p> <p>46 640 €</p> <p>25 659 €</p> <p>15 973.39 €</p> <p>2 841.14 €</p> <p>51 540.61 €</p> <p>Total : 154 629.82 €</p>	<p>Vidéo protection</p> <p>Vidéo projection</p> <p>Logiciel billetterie</p> <p>PC portable+licence</p> <p>Portes vitrées bureaux</p> <p>Travaux rénovation énergétiques</p>	<p>48 889 € maximum</p> <p><u>Imputation budgétaire</u> : (3292) 204-2324-312 <u>Tranche</u> : P253O005T04</p>

**Modalités de versement :**

Cette subvention fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux et sur présentation des factures acquittées au titre de l'année 2023.